



MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2021

Sous la présidence de Mme VEYSSET, Maire

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.

M. DOS SANTOS Jacques – Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve – Mme DIOGO Angélique – Adjoint

M. HAZE Eric – Mme ESCULIER Dorys – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. BARBIER François –

Absents excusés :

M. MATTIUZ Jean-Pierre donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Mme LEBEGUE Anne-Sophie donnant pouvoir à M. DOS SANTOS Jacques,

Mme BROCARD Marie-Laure donnant pouvoir à M. HAZE Eric,

M. CAPDEVILLE Bernard donnant pouvoir à Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne,

Mme MARS Laetitia donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Mme TETEREL Marine donnant pouvoir à M. HAZE Eric,

(L'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 rétablit le dispositif dérogatoire permettant au membre d'un organe délibérant, d'une commission permanente ou d'un bureau d'un EPCI à fiscalité propre de disposer de deux pouvoirs).

Absents :

M. POMMERY Terry,

M. BEZ Jean-Marc,

Absent en cours de séance :

Sans objet

Secrétaire de séance : Mme DELACOURT Dominique

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU Thibaud

LE CONSEIL MUNICIPAL :

1. DECIDE, à l'unanimité, de fixer les tarifs applicables à l'EVS conformément au tableau joint à la délibération.
2. DECIDE, à l'unanimité, l'ouverture de crédits en investissement, sur le budget 2022, comme suit :

203	Frais d'étude et d'insertion	9 000,00 €
2118	Autres terrains	2 000,00 €
212	Agencements et aménagement de terrains	13 000,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements de construction	6 000,00 €
21538	Autres réseaux	10 000,00 €
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	5 280,00 €
2183	Matériels informatiques	14 000,00 €
2184	Matériel de bureau et mobilier	4 000,00 €
2188	Autres	5 600,00 €
231	Immobilisations corporelles en cours	265 320,00 €

3. DONNE, à l'unanimité, un avis favorable à l'acquisition de la parcelle H259, située sur le chemin des pêcheurs, pour un montant de 600€ (hors frais de notaire) et AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte d'achat et tout document se rapportant au présent sujet.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 28 décembre 2021, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 28 décembre 2021,

Le Maire, Katy VEYSSET

